

Quelle littérature pour l'évaluation des professeurs de français dans la Roumanie communiste ? Canon scolaire, savoirs disciplinaires et interactions institutionnelles¹

DRAGOS JIPA

Abstract. Literature in the Assessment of Teachers of French in Communist Romania: School Canon, Disciplinary Knowledge, and Institutional Interactions. Drawing on a series of original sources (the tenure exam syllabi for the teachers in the Romanian system of secondary education), the article aims to analyze the ways in which literature was employed in the assessment and ranking of teachers who wanted to become tenured in this discipline. The development of the syllabi in question represents an instance of codifying and standardizing knowledge about literature (authors, works, and critical meta-discourses), a process whereby a literary canon made up of inclusions and exclusions becomes the mandatory reference point for the teachers working in this field. The first part describes the evolution of the canon of French literature by comparing the syllabi from 1960 and 1983, tracing a shift from an understanding of French literature through a Marxist lens (as illustrated by the choice of authors, bibliography, and critical commentary) to a discursive perspective on literature aiming to depart from the instrumentalization of the previous decade via references to French literary theory. The second part focuses on the “construction” of the 1989 syllabus, showing the various stages of its development and the institutions involved in it (the University of Bucharest, other Romanian universities, etc.). As such, it shows that what might have seemed, in the eyes of the teachers taking the tenure exam, a universally valid discourse on French literature (authors, works, concepts) was in fact the result of previous negotiations among various decision-making factors. The article thus captures the interactions among the producers of meta-discourse who try to assert their own perspectives in defining a canon of French literature in accordance with their respective positions in the national academic field. The University of Bucharest seems to have monopolized the legitimate discourse on literature, as it emerges from the process of accepting and especially refusing the suggestions made by the other universities. If, during the communist regime, French literature – as

¹ Cet article a été réalisé dans le cadre du projet TRANSINTELL 21-AUF/01.03.2019 (« Transferts culturels et champs intellectuels transnationaux. Modernité et anti-modernité à l'Ouest et à l'Est : France, Roumanie, Serbie »), avec le soutien financier de l'AUF et de l'IFA.

constructed in Bucharest – occupied an important place in the training and assessment of teachers of French, thus continuing an inter-war tradition, in the post-communist age, the teaching of French evolved towards a communicative approach, thus losing the patrimonial and normative dimension in which literature held an essential place.

Keywords: French literature; Romania; teaching; evaluation; institution; University of Bucharest; literary canon; discipline

Comment s'est construite la catégorie professionnelle de « professeur de français » pour l'enseignement secondaire, pendant la seconde moitié du XX^e siècle en Roumanie ? Quelle littérature française devait-il connaître pour être considéré un « bon » professeur ? Comment cette littérature, considérée comme un ensemble de savoirs, était-elle fabriquée pour être employée dans une évaluation institutionnelle nationale censée valider les meilleurs parmi les professeurs de français ? Cette contribution se propose d'analyser le processus par lequel le savoir sur la littérature française était codifié dans les programmes d'évaluation des enseignants du cycle secondaire qui souhaitaient avancer dans leur carrière.

L'enseignement du français en Roumanie a une histoire bien plus longue, qui fait partie d'un mouvement régional commencé à la fin des Lumières, d'abord par les précepteurs et les gouvernantes qui s'occupaient des enfants de l'aristocratie, ensuite par les premières écoles du début du XIX^e siècle (Rjéoutski, Argent et alii 2014). Avec la consolidation d'un État indépendant (1877) pour lequel l'importation du modèle français était synonyme de modernisation (Țurcanu 2006), le français devient la principale langue étrangère enseignée dans les écoles publiques et privées, parfois de manière obligatoire. Après 1900, la formation des enseignants, de plus en plus nombreux, était assurée par les Facultés de Philosophie et Lettres où les titulaires des chaires de Langue et littérature françaises étaient des professeurs avec des doctorats à la Sorbonne (Pompiliu Eliade, Charles Drouhet, Nicolae Șerban) ou même des enseignants venus de France (comme Yves Auger à Cluj pendant l'entre-deux-guerres). Avec des objectifs parfois différents, le régime politique communiste qui s'instaure après 1948 continuera une tradition d'enseignement pour laquelle les Roumains avaient un attachement particulier.

Dans le cadre d'une recherche plus ample sur l'histoire de la discipline en Roumanie, cette contribution se propose d'exploiter une source inédite, les programmes pour l'évaluation des professeurs qui souhaitaient avancer dans la hiérarchie du système d'enseignement secondaire pendant l'époque

communiste. En 1959, au cours d'un mouvement d'augmentation des salaires pour toutes les catégories d'employés, l'État introduit un système de différenciation pour les professeurs, celui des grades didactiques. Dans les documents préparatoires, les autorités justifient leur introduction par le fait que les cours de perfectionnement, obligatoires depuis 1954, ne prennent pas en compte la formation réelle de l'enseignant et n'assurent pas de distinction à l'intérieur de la profession (reconnaissance, salaires, etc.). Ainsi, le nouveau système était censé devenir « un moyen important dans l'amélioration du niveau de l'enseignement, dans l'éducation communiste des nouvelles générations, ainsi que dans la consolidation du travail socio-culturel et de l'activité scientifique [des enseignants] » (Rapport 1959). Les grades étaient octroyés, « surtout à ceux qui témoignent de l'amour pour la patrie et de l'attachement pour le régime de la démocratie populaire et qui participent d'une manière active et dévouée à la construction du socialisme ». Les trois grades (l'attestation définitive, le deuxième et le premier) étaient accordés, en fonction de l'expérience, suite à des examens impliquant une évaluation scientifique visant la discipline concernée, une évaluation didactique et une évaluation idéologique (« Socialisme scientifique » et « Problèmes actuels de la construction du socialisme »). Dans ce qui suit, c'est l'évaluation des connaissances littéraires qui va nous intéresser. Si le premier grade, en fait le plus important et le dernier en ordre chronologique, était accordé suite, entre autres, à la soutenance d'un mémoire, l'attestation définitive et le deuxième grade nécessitaient des examens écrits pour lesquels les candidats devaient faire la preuve d'une bonne connaissance de la discipline concernée, selon les programmes. Publiés sous l'égide du Ministère de l'Enseignement et de la Culture, ces textes sont intéressants à plus d'un titre : d'une part, on peut y déceler une image de ce que le professeur devait connaître dans son domaine, dans sa discipline, une « standardisation du savoir dans des textes représentatifs, des exemples paradigmatiques et des modalités de transmission » (Fabiani 2006 : 12). D'autre part, analyser les processus d'élaboration de ces programmes permet de mettre à jour non seulement les différents acteurs institutionnels impliqués dans la construction des critères d'évaluation, mais aussi les différentes tensions qui sous-tendent cette fabrique du volet littéraire de la discipline « langue et littérature française ».

Par rapport aux autres documents officiels qui véhiculent une « traduction scolaire » de la littérature française (instructions méthodiques, programmes scolaires, manuels), les programmes pour l'obtention des grades didactiques ont plusieurs caractéristiques qui les rendent uniques : ils offrent des suggestions pour le perfectionnement des enseignants, ils sont élaborés dans

une optique d'évaluation qui fournit le discours institutionnellement et généralement accepté sur la littérature française, comme un état de « science normale » (Th. Kuhn) de la discipline². Ainsi, par leur caractère prescriptif, les programmes constituent des sources incontournables non seulement pour une recherche visant le savoir sur la littérature française à un moment donné, mais aussi pour analyser l'évolution de ce savoir à travers le temps. D'autre part, l'analyse de ces programmes, définis par André Chervel comme « un élément de régulation majeur dans l'économie des disciplines littéraires » (Chervel 1994 : 24), permet d'observer la construction des savoirs, aux différents niveaux du système, comme le résultat d'une négociation continue entre des acteurs individuels et institutionnels. Plus précisément, les programmes pour les grades didactiques sont le point de rencontre entre deux communautés, celle des enseignants-chercheurs de l'enseignement supérieur et celle des enseignants du cycle secondaire (et primaire).

1. La littérature française au programme : continuités et transformations

Pour commencer, il importe d'analyser les programmes d'évaluation du point de vue de leur contenu, ce qui revient à découvrir le corpus littéraire scolaire qu'ils véhiculent et les discours qui l'accompagnent. Et, puisque tout corpus scolaire présuppose des choix, on essaiera dans ce qui suit de déceler les enjeux des choix qui sont faits dans l'élaboration des programmes. Il ne s'agit pas uniquement des œuvres et des auteurs qui sont sélectionnés pour contribuer à la constitution d'un canon scolaire, il s'agit également des conceptions de la littérature qui sont sous-jacentes à ce discours.

Le premier programme en vue de l'attestation définitive, élaboré en 1960, juste après la décision d'introduire les grades, donne une représentation de la littérature française dans son évolution historique, selon la perspective de l'idéologie marxiste. Le programme, présenté sous la forme d'une vingtaine de pages écrites à la machine et reliées dans une couverture sous l'égide du Ministère de l'Enseignement et de la Culture (Programme 1960), contient une *Note explicative*, quatre sections (*Notions de langue française, Notions d'histoire de la littérature française, Problèmes de l'enseignement du français à partir des programmes et des manuels, Typologie des leçons de français*), le tout suivi d'une

² Parmi les recherches sur l'histoire des études littéraires comme discipline scolaire, nous pouvons mentionner, pour la France, les études d'Antoine Compagnon (1983) et de Martine Jey (1998), et pour les États-Unis, l'étude de Gerald Graff (1989).

bibliographie. Dès la *Note explicative*, un avertissement explique aux candidats que « seule la connaissance des conditions économiques, sociales et politiques de l'époque étudiée, dans la lumière du matérialisme historique, permet une explication scientifique tant des courants et des méthodes littéraires les plus importants que des ouvrages représentatifs des grands écrivains » (Programme 1960 : 4).

La présentation historique du corpus est organisée selon le critère des siècles et des courants littéraires, chaque époque comportant une introduction sur les conditions économiques, sociales et politiques, ensuite une liste d'écrivains représentatifs. Pour chaque écrivain, le candidat doit connaître quelques données biographiques, un ou deux titres considérés comme représentatifs et, finalement, le programme donne la clé d'interprétation de ces œuvres dans la perspective idéologique assumée. Ainsi, l'œuvre de Rabelais est importante pour sa « critique et satire du monde féodal », Corneille « reflète la réalité sociale de son époque », les tragédies de Racine laissent voir « l'attitude du poète par rapport à l'intolérance et à l'absolutisme royal ». D'autres écrivains, quand ils ne se conforment pas à l'idéologie marxiste, sont néanmoins présentés avec les risques prévisibles : « les contradictions de l'œuvre de Ronsard s'expliquent par les limites de sa pensée », Stendhal est « le dernier représentant de l'idéologie bourgeoise du XVIII^e siècle », Anatole France illustre « le parcours de l'écrivain - du scepticisme vers le communisme ». Il y a aussi des écrivains aux attitudes contradictoires, comme Flaubert, qui a « une attitude critique envers la société bourgeoise, mais il est sceptique quant au progrès social », ou Baudelaire, dont l'œuvre présente « une contradiction entre la forme et le contenu ». La dimension idéologique marxiste est plus évidente lorsque le programme présente la littérature du XX^e siècle : la littérature « contemporaine » et la littérature « actuelle ». La première, qui a pour représentants Anatole France et Romain Rolland, est précédée par une évocation de la Révolution d'Octobre et de la thèse de Lénine sur l'existence des deux cultures dans les sociétés capitalistes ; la seconde, consacrée à la lutte pour la liberté du peuple français et aux écrivains communistes, contient des titres de Paul Éluard, Louis Aragon, Elsa Triolet, etc. Tel qu'il se présente, le programme entérine la vision marxiste sur la littérature française, comme un reflet des rapports de domination qui traversent la société. L'économique, le social et le politique se retrouvent non seulement dans l'introduction de chacune des parties, mais aussi dans les suggestions qui orientent la lecture de chaque grand écrivain.

Une ample bibliographie (68 titres) complète le programme. Pour la section d'histoire de la littérature française, plusieurs types de sources secondaires sont

indiqués : des monographies (*Racine* de Elena Vianu, *Descartes* de Valentin Asmus, *Stendhal* de Anatoli Vinogradov), des articles de revues roumaines de l'époque et – en plus grand nombre – des études et préfaces accompagnant les traductions des classiques français publiées en Roumanie dans les années 1950. C'est dans cette dernière catégorie qu'on retrouve les auteurs qui sont probablement à l'origine de l'élaboration du programme, les professeurs du Département de Langue et Littérature Françaises de l'Université de Bucarest. Ainsi Valentin Lipatti avec 6 préfaces (pour des traductions de Ronsard, La Fontaine, Victor Hugo, Anatole France et Louis Aragon), Nicolae N. Condeescu, Ion Brăescu, etc. Il est intéressant de noter que, à l'exception d'un article de Georges Duhamel sur Flaubert, traduit dans la revue *Secolul XX*, aucun critique ou historien français n'apparaît dans la bibliographie. Seuls quelques auteurs soviétiques sont présents, en traduction. Selon le programme, le discours sur la littérature française est ainsi le monopole des critiques roumains, dans leur grande majorité professeurs dans l'université de la capitale. Une seule étude indiquée dans la bibliographie (sur Baudelaire, publiée dans la revue *Steaua*, en 1957) appartient à un professeur d'une autre université roumaine : le Français Henri Jacquier, enseignant à l'Université de Cluj. La présence des préfaces montre que ce monopole s'exerçait aussi dans le champ des traductions, toute démarche pour l'édition des auteurs français en Roumanie étant accompagnée ou même initiée par ces professeurs. Ce discours sur la littérature française provient donc essentiellement de l'Université de Bucarest et reprend, on peut le deviner, les enseignements que les professeurs donnaient dans leurs cours réguliers pendant les cinq années d'études. Le poids de l'idéologie marxiste, bien que dominant, n'annule pas complètement d'autres lectures possibles (comme dans les cas de Baudelaire ou de Verlaine). Des recherches plus approfondies, ainsi que les biographies des professeurs (la grande majorité ayant fait leurs études avant 1948), peuvent nuancer cette esquisse du canon de la littérature française à la fin des années 1950 dans la Roumanie du communisme stalinien. Pour le moment, on peut remarquer que le programme répond aux remarques qui accompagnent l'introduction des grades didactiques : le professeur qui souhaite avancer dans sa carrière doit « élever son niveau idéologique, doit enrichir ses connaissances avec tout ce qui est nouveau dans le domaine de la science et de la pédagogie » (Rapport 1959).

Deux décennies plus tard, en 1983, le programme est complètement différent. Il est publié, avec les programmes pour le roumain, l'anglais, l'allemand et le russe, dans une brochure supplément de la revue *Tribuna școlii* (*La Tribune de l'école*), sous l'égide du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement. En tant que tel, il a été mieux diffusé que le document des années 1960, preuve

qu'un public plus important était concerné. La relation entre la littérature et son contexte est expédiée dans une seule phrase introductive, qui évoque « le conditionnement incontournable de la littérature par les mutations historiques, politiques et sociales » (Programmes 1983 : 25), tandis que le corps du programme est dominé par la question des formes littéraires dans leur évolution. Ainsi, on peut voir derrière la présentation des époques successives, une littérature déterminée par ce que l'on appelait le type discursif : le discours narratif médiéval, le discours romanesque du XVIII^e siècle, le discours narratif réaliste, etc. Dans la plupart des cas, les candidats doivent approfondir cette perspective discursive sur la littérature, en s'intéressant aux typologies du genre romanesque, au drame romantique, à la temporalité et à la perspective narrative, etc. La littérature du XX^e siècle est mise sous le signe de l'effacement de la frontière entre les genres (métamorphoses de la poésie, du roman, du théâtre). Les écrivains indiqués dans le texte sont plus nombreux par rapport au programme de 1960, mais leurs œuvres ne sont plus mentionnées : une note en bas de page stipule que « la lecture des œuvres principales des auteurs inscrits au programme est obligatoire » (Programmes 1983 : 25). Cette différence entre les deux programmes montre un changement aussi dans le discours universitaire sur la littérature : si, en 1960, la liste des écrivains et des œuvres canoniques était fixe et explicite, tout comme la grille de lecture qu'il fallait adopter, en 1983, les écrivains illustrent les évolutions des formes littéraires, sans que l'on fasse référence à une œuvre particulière (« Conception romantique sur la poésie comme existence, comme expérience du moi, comme déchiffrement du mystère de la vie : Lamartine, Victor Hugo, Vigny, Musset, Nerval »). Une autre nouveauté significative est la présence des théoriciens et des critiques littéraires, à partir du XVIII^e siècle, avec l'apparition de la critique littéraire et de la critique d'art, jusqu'au XX^e siècle, pour lequel on évoque les « Directions de la théorie et de la critique littéraire : sociocritique, psychocritique, critique thématique, poétique, narratologie, sémiotique, etc. ». On y mentionne une série impressionnante de représentants : L. Goldmann, G. Bachelard, Ch. Mauron, J. P. Richard, R. Barthes, G. Genette, T. Todorov, J.-A. Greimas. Cette ample présence du discours théorique, qui complète un programme dominé par la perspective discursive de la littérature, peut être lue, à la manière de Vincent Kaufmann, comme une tentative de faire sortir le discours littéraire de son instrumentalisation par l'idéologie réaliste-socialiste (Kaufmann 2011). Elle confirmerait ainsi une autonomisation de la littérature dont l'interprétation n'aurait plus besoin de la connaissance des conditions économiques, sociales et politiques dans lesquelles les œuvres ont été écrites. Toutefois, il faudrait resituer cette discussion dans son contexte politique

roumain (avec son évolution du stalinisme des années 1950 vers une relative libéralisation à la fin des années 1960 – qui a permis le contact avec la Nouvelle Critique –, avant une nouvelle fermeture nationaliste, à partir des années 1970). L'abondance des directions théoriques et critiques dans le programme de littérature française (comparée à leur absence du programme de littérature anglaise et allemande) est aussi un signe que les références théoriques *françaises* accomplissent une fonction d'autonomisation de la littérature dans l'espace roumain.

La bibliographie du programme présente elle aussi des différences par rapport à celle de 1960. La partie obligatoire est divisée en deux sous-parties : la première contient quelques discours récents de Nicolae Ceaușescu sur l'édification du socialisme (remplaçant les titres de Marx, Engels et Mihail Novicov, un théoricien du réalisme socialiste des années 1950) ; la seconde contient les ouvrages considérés en 1983 comme essentiels pour la discipline en Roumanie. Il s'agit de l'*Histoire littéraire de la France*, sous la direction de Pierre Abraham et Roland Desné (la version en 12 volumes publiée entre 1974–1980 aux Éditions Sociales), la traduction roumaine de 1967 de *Mimesis* d'Erich Auerbach, une sélection des *Figures* de Gérard Genette (en roumain en 1978), les *Concepts de la critique* de René Wellek (en roumain en 1970), les ouvrages de Michel Raimond (*Le Roman depuis la Révolution*, 1982) et Jean Thorval (*Les grandes étapes de la civilisation française*, 1971). Deux autres entreprises collectives, coordonnées par Angela Ion de l'Université de Bucarest, figurent aussi dans la liste obligatoire : une *Histoire de la littérature française*, en 2 tomes (Bucarest 1982), et un *Dictionnaire historique et critique de la littérature française*, publié en roumain toujours à Bucarest, la même année. La présence des ouvrages d'Auerbach, Genette et Wellek, à côté des grandes synthèses historiques, indique les grilles de lecture considérées comme légitimes par les auteurs du programme. La bibliographie facultative comporte un grand nombre de titres : des ouvrages des enseignants roumains, de l'Université de Bucarest et d'autres universités, des traductions en roumain d'ouvrages de théorie et de critique littéraire (Umberto Eco, Hugo Friedrich, Georg Lukacs, Marcel Raymond, René Wellek et Austin Warren), ainsi que d'autres ouvrages de critiques ou théoriciens français, ou bien traduits en français (Roland Barthes, Lucien Dällenbach, Oswald Ducrot et Tzvetan Todorov, Lucien Goldmann, Hans Robert Jauss, etc.). Par rapport à la bibliographie de 1960, on constate non seulement une plus grande ouverture aux évolutions du discours sur la littérature, par la présence des auteurs étrangers (en grande majorité, français), mais aussi l'abandon de la perspective « l'homme et l'œuvre », à la faveur des ouvrages traitant des questions structurelles et réflexives : la structure de la

poésie moderne, le pacte autobiographique, la narratologie, les genres du discours, etc. À la lecture de cette liste, on peut également remarquer que les critiques et théoriciens français ont été lus en Roumanie non seulement dans les cercles étroits de quelques spécialistes, mais ils sont devenus des repères (certes, facultatifs) pour les professeurs de français de l'enseignement secondaire qui souhaitaient obtenir l'attestation définitive.

Entre la fin des années 1950 et le début des années 1980, une évolution est clairement discernable dans les documents établissant les repères de ce qu'un professeur de français avec l'attestation définitive devait connaître à ce moment-là en Roumanie. Si, en 1960, ce professeur devait s'assurer avoir compris la littérature française selon la grille marxiste, une grille qui lui était fournie essentiellement par les universitaires roumains, en 1983, le professeur de français avait à disposition une multiplicité de grilles possibles pour interpréter une littérature française vue en tant que phénomène textuel. La Nouvelle Critique française, avec ses divers représentants, avait laissé ses marques et, même si l'histoire de la littérature, avec la succession des siècles et des courants, restait en arrière-plan, les nouvelles lectures proposées favorisaient une compréhension interne de la littérature, dans sa spécificité discursive³.

2. La fabrique du programme

L'objectif de cette partie sera de présenter le processus de construction d'un tel programme, en essayant de discerner les acteurs individuels et institutionnels qui sont impliqués, ainsi que les intérêts qui déterminent leurs prises de position, durant les étapes successives de l'élaboration.⁴ Si, dans les pages précédentes, les bibliographies des deux programmes ont fourni quelques indices quant à leurs auteurs, la fabrication du programme entré en vigueur en 1989 montre comment les différents auteurs, appartenant à différentes institutions, ont collaboré, négocié ou imposé leur vision de la littérature française. Un dossier des archives de l'Université de Bucarest (Programmes 1989) contenant plusieurs documents de travail, ainsi que des suggestions

³ Pour saisir les enjeux multiples de la réception du structuralisme en Roumanie, voir l'étude d'Adriana Stan (2017).

⁴ Constituer l'écriture des programmes en objet de recherche signifie s'intéresser au pluralisme inhérent à chaque discipline à un moment donné, observé à partir des conflits qui divisent les divers représentants. Pour ce type de questionnement, voir l'étude de Patricia Legris (2014).

provenant des autres universités du pays, permet au chercheur de reconstituer ce que l'on pourrait appeler « la fabrique du programme », c'est-à-dire le processus de construction de cet instrument d'évaluation des professeurs qui souhaitaient obtenir l'attestation définitive.

L'élaboration commence au printemps 1988, en suivant les consignes d'un document intitulé « Critères pour l'amélioration des programmes de perfectionnement pour toutes les spécialités », provenant vraisemblablement des instances du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement. Les programmes doivent ainsi avoir une structure fixe : note introductive, thématiques suivies de travaux pratiques et bibliographie, thématiques relevant de la didactique de chaque spécialité et éventuellement une bibliographie générale, supplémentaire. D'autres instructions expliquent les rapports de la discipline avec les autres sciences, le caractère pratique, applicatif du programme et une bibliographie accessible pour les candidats de toutes les régions du pays.

En conformité avec ces instructions et à partir de la version de 1983, les enseignants du Département de Langue et Littérature françaises de la Faculté de Philologie de Bucarest construisent un nouveau projet de programme pour l'obtention de l'attestation définitive. Il est rédigé en trois parties, chacune avec sa bibliographie. La section intitulée « Littérature et civilisation françaises » commence par une introduction dans laquelle la question classique du rapport entre littérature et réalité reçoit une nouvelle formulation : « conditionnements réciproques entre littérature, épistémè, art, civilisation et mentalités » (Programme, 1989). Par rapport à la version précédente, l'introduction du concept de *mentalités* est le signe d'une nouvelle époque, « post-théorique », marquée par le transfert culturel de l'histoire des mentalités, de la France vers l'espace roumain, durant les années 1980. Le projet continue avec une section très réduite consacrée à la période antérieure à la Révolution française (relation littérature-société au Moyen Âge et à la Renaissance, évolution du théâtre et typologie de la prose durant les XVII^e-XVIII^e siècles). Le XIX^e siècle est vu comme « l'époque de la modernité littéraire dans tous les domaines », tandis que « l'espace mental du XX^e siècle » est caractérisé par les deux directions de la poésie (rimbaldienne et mallarméenne), les nouvelles versions du roman référentiel et les innovations, ainsi que les différents types de théâtre. La théorie et la critique littéraires complètent cette section, mais cette fois sans mentionner un auteur ou une tendance en particulier. Les bibliographies de chaque section sont très restreintes, elles contiennent les sections correspondantes de l'*Histoire de la littérature française* (sous la direction d'Angela Ion) et quelques articles de la revue *Limbile moderne în școală* [Les

langues modernes à l'école⁵] écrits par les enseignants du département. La bibliographie supplémentaire comprend seulement 16 titres, avec des ouvrages élaborés en majorité par des chercheurs roumains (A. Ion, I. Bădescu, S. Bercescu, etc). Les références étrangères viennent cette fois d'autres directions (E.R. Curtius, J. Huizinga, H.I. Marrou) que celles de la théorie littéraire des années 1960–1970.

Ce projet de programme est envoyé dans les autres universités du pays (Cluj, Iași et Timișoara) qui transmettent à Bucarest leurs observations et suggestions. Vu de cette manière, en train de se faire, le programme de littérature est le résultat d'une concurrence entre plusieurs instances qui souhaitent imposer non seulement les thématiques d'évaluation nationale pour les professeurs du secondaire, mais aussi le discours institutionnel légitime sur la littérature française en Roumanie. Les conditions de la concurrence ne sont toutefois pas égales, parce que les enseignants de Bucarest ont le dernier mot, pouvant accepter ou refuser les suggestions venues des autres universités.

Le Département de langues romanes et slaves de Timișoara envoie plusieurs pages de remarques et suggestions, pour toutes les sections du programme. En ce qui concerne la littérature, les remarques visent plusieurs points : le poids très réduit de l'époque d'avant 1789 (absence de Descartes, La Fontaine, La Bruyère, Marivaux, Diderot – seul Descartes y figurera) ; la caractérisation de la poésie de Baudelaire comme « déchiffrement du mystère de la vie » (on propose « Baudelaire – plaque tournante de la poésie du XIX^e siècle », mais la formule sera refusée) ; la représentativité de certains écrivains du XX^e siècle (les poètes de *Tel Quel*, Yves Bonnefoy, Jean Tortel, A. Cohen, F. Arrabal – on exclura les deux derniers). Tout en reconnaissant la difficulté dans l'élaboration d'une bibliographie, on critique également une « absence de critères » : pourquoi Georges Poulet et non pas Jean-Pierre Richard ? pourquoi l'absence des auteurs roumains qui ont écrit des ouvrages importants sur ces sujets ? Une longue liste de suggestions bibliographiques vient après ces remarques, une liste dans laquelle seront retenus des ouvrages de Paul Hazard, Jean Rousset, Serge Doubrovsky, Jean-Pierre Richard et Irina Mavrodin. Un mécontentement visant le programme pour le deuxième grade fait ressortir les enjeux sous-jacents à l'élaboration de ces documents :

⁵ La revue a été fondée en 1972, par l'association professionnelle des philologues roumains (*Societatea de științe filologice* [La société de sciences philologiques]) dans le but de promouvoir le dialogue et la recherche parmi les enseignants des langues modernes de Roumanie. La plupart des articles, rédigés par des professeurs d'université, servaient à discuter de nouvelles recherches ou à donner des synthèses sur différents sujets des programmes d'évaluation.

Quelle littérature pour l'évaluation des professeurs de français dans la Roumanie communiste ?

La manière restrictive dans laquelle les sujets ont été formulés nous indique qu'ils peuvent servir au perfectionnement en général, moins pour les professeurs du secondaire qui préparent cet examen. Ces idées semblent provenir des intérêts de recherche d'une ou de plusieurs personnes et elles ne donnent pas une image d'ensemble de la littérature de ces siècles. (Programmes 1989)

Le discours légitime sur la littérature française apparaît ainsi comme le résultat d'une interaction entre plusieurs instances, interaction suite à laquelle on arrive à définir la « bonne » littérature qu'il faut étudier, les écrivains représentatifs et le discours « correct » qu'on doit tenir sur leurs œuvres. Par leurs suggestions et critiques, les professeurs de Timișoara mettent en lumière le caractère circonstanciel, construit, d'un discours sur la littérature française qui est présenté comme canonique et universel.

Les observations provenant des enseignants de l'Université de Iași (Département de Langue et littérature françaises) concernent surtout les concepts employés dans la formulation des thématiques littéraires. Par exemple, qualifier le XIX^e siècle comme « époque de la modernité littéraire dans tous les domaines » supposerait au préalable une discussion sur le terme de *modernité* ; l'expression « principaux représentants des *générations* romantiques » introduit un concept qui a été à l'origine de beaucoup de débats théoriques et qui peut produire une confusion pour les candidats ; le même effet de confusion peut être produit par la formulation « le modèle narratif classique du roman réaliste » ; l'expression « l'espace mental du XX^e siècle » est trop large et peut dérouter, une définition du concept étant absolument nécessaire (« Il est d'ailleurs douteux que *l'espace mental* puisse être organisé en fonction des siècles ») ; le concept de « roman référentiel » semble indécis et confus, tout roman étant référentiel, et difficile à opposer au « roman existentiel ». Ces remarques conceptuelles sont accompagnées de quelques suggestions d'auteurs à ajouter ou à préciser dans la section consacrée au XX^e siècle : Michaux, Céline, Cocteau, etc. Mais, si la majeure partie de ces suggestions ont été retenues, aucune des observations conceptuelles n'a été suivie, les formulations du texte initial ayant été maintenues dans la version définitive. En ce qui concerne la bibliographie, les suggestions de Iași visent l'élimination des articles de revues (en gardant uniquement les ouvrages), et le remaniement de la liste en éliminant des titres sans relation directe avec la thématique et en introduisant des monographies roumaines sur les auteurs du programme publiées par les enseignants de l'Université de Iași. Par rapport aux observations de Timișoara, ces remarques contestent plutôt le langage conceptuel employé pour parler de la littérature française à Bucarest. Elles mettent à jour le caractère contestable de toute tentative d'imposer un

métalangage sur la littérature, surtout lorsqu'elle émane d'une « équipe » hétéroclite, mais le refus complet manifesté envers les enseignants de Iași semble également indiquer la volonté de l'équipe de Bucarest d'imposer son propre système conceptuel.

Les remarques envoyées par l'Université de Cluj (Département de philologie romane) sont moins nombreuses et se limitent, pour la section de littérature, à la suggestion d'introduire une discussion sur le symbolisme poétique au XIX^e siècle et une discussion sur les genres frontaliers et les valorisations parodiques au XX^e siècle. C'est toujours pour cette dernière période que l'on souhaite une valorisation de l'exégèse roumaine sur la littérature française. Seul le symbolisme sera retenu. Les raisons de cette parcimonie de remarques sont plus difficiles à cerner. Mais, par rapport aux suggestions des autres enseignants, le résultat ne diffère pas beaucoup.

D'autres documents du dossier comprennent des suggestions qui ne visent pas explicitement le programme de littérature, mais les sections de linguistique et de didactique. Les professeurs de français de l'enseignement secondaire de Bucarest, dans une « réunion méthodique » organisée du 6 au 8 juillet 1988, présentent une longue liste de remarques et suggestions parmi lesquelles une seule est consacrée à la littérature : on apprécie la réorganisation des thématiques selon la perspective des mentalités et de l'anthropologie culturelle.

Une fois toutes ces remarques et suggestions réunies et sélectionnées, les enseignants de Bucarest élaborent la version définitive du programme qui est approuvée par le Ministère et entre en vigueur à partir de l'année scolaire 1989–1990. Il est publié dans les numéros 1–2 de la revue *Les langues modernes à l'école*, accompagné de la notice : « Le programme a été élaboré par la Chaire de Langue et littérature françaises de la Faculté de Philologie de l'Université de Bucarest, en collaboration avec les départements de spécialité des autres centres universitaires et avec des cadres de l'enseignement secondaire » (Programmes 1989 : 29). Cette formule consensuelle cache toutefois les tensions qu'on a pu déceler dans la fabrication du programme. Le discours sur la littérature française, la liste canonique des auteurs que les candidats à l'attestation définitive doivent préparer sont en fait le produit d'une lutte pour le monopole sur le discours légitime, lutte dans laquelle les arguments institutionnels pèsent tout autant que les arguments scientifiques. Pour parler de la littérature française, pour évaluer les professeurs de français, l'équipe de Bucarest impose un certain langage conceptuel, une certaine liste d'auteurs et certaines ressources bibliographiques, produites majoritairement à Bucarest (comme l'*Histoire de la littérature française* sous la direction d'Angela Ion).

3. Après 1989 : quel rôle pour la littérature ?

Telle qu'elle est définie par ces programmes d'évaluation, la littérature française se présente comme un ensemble de savoirs que les candidats doivent connaître, presque indépendamment de la connaissance des œuvres. Mais le programme n'est qu'un moment de l'existence de ce discours, le moment de la codification institutionnelle par des « émetteurs ». D'autres moments et d'autres opérations sont tout aussi évocateurs pour l'histoire de la discipline : les sujets d'examen formulés à partir du programme et surtout les épreuves écrites élaborées par les candidats. Dans la mesure où les sources d'archives le permettront, des études ultérieures peuvent aider à comprendre la manière dont ce discours prescriptif est concrètement reçu par les destinataires.

L'existence de ces programmes permet aussi un autre type de questionnements : il y a ceux qui mettent en doute l'utilité d'une telle élaboration pour évaluer les professeurs du secondaire, dont le rôle n'est pas de produire un nouveau savoir sur la littérature française, mais d'enseigner la langue aux élèves des collèges et des lycées. Une recherche sur les programmes scolaires, ainsi que sur les manuels utilisés, pourra contribuer à une meilleure compréhension de l'usage scolaire de la littérature française, dans un cadre où, à la différence de la situation d'avant la Seconde Guerre mondiale, c'est l'enseignement de la langue qui avait la priorité.

Le programme pour l'attestation définitive actuellement en vigueur a été approuvé en 2015. On y mentionne les trois types de discours (narratif, poétique et dramatique) que les candidats doivent connaître et, pour chaque type, quelques noms d'auteurs servent d'illustration. Par exemple, pour le discours narratif, Voltaire, Balzac, Flaubert, Saint-Exupéry, Tournier et Yourcenar représentent le canon établi. Par rapport au passé, la perspective discursive semble s'être imposée aux dépens de l'ouverture vers les mentalités et l'anthropologie culturelle qu'on avait remarquée à la fin des années 1980. La bibliographie, exclusivement française, contient, à côté d'ouvrages de critiques et théoriciens reconnus (comme A. Béguin, G. Genette, etc.), une série de titres censés enseigner l'exercice traditionnel pratiqué sur la littérature dans l'enseignement français, l'*explication de texte* (Chervel 2006). La compression du programme, par rapport à ses versions antérieures, est le signe que, à l'époque où l'enseignement d'une langue passe par l'approche communicative et non plus par la transmission d'un patrimoine littéraire, on attend d'un professeur de français autre chose que ce qu'on en attendait il y a trente ans. Cela au moins pour l'obtention de l'attestation définitive, car le mémoire de recherche est toujours exigé pour le premier grade, ce qui provoque toute une

série de malentendus entre les candidats et les évaluateurs. D'autres recherches sont nécessaires pour comprendre comment on en est arrivé là. Cette distance permet toutefois de saisir, à partir d'un cas très spécifique, l'articulation entre les différents savoirs sur la littérature et les interactions individuelles ou institutionnelles qui les rendaient possibles. Ce que J.-M. Schaeffer appelle « le projet normativiste » des études littéraires, c'est-à-dire « la reproduction et la promotion des valeurs culturelles que la société, ou ses acteurs dominants, pensent qu'il faut promouvoir et développer » (Schaeffer 2011 : 38), acquiert ainsi une apparence plus palpable.

Dragos Jipa

dragos.jipa@g.unibuc.ro

Universitatea din București

Facultatea de Limbi și Literaturi Străine

Departamentul de Limba și Literatura Franceză

Str. Edgar Quinet nr. 5-7, etajul 2

010017 București 1,

ROMÂNIA / ROMANIA

Bibliographie

- Chervel, A. 1994. Les humanités classiques et la genèse de la notion de programme. – Ch. Demonque, dir., *Qu'est-ce qu'un programme d'enseignement?* Paris : Hachette, 13–25.
- Chervel, A. 2006. *Histoire de l'enseignement du français du XVII^e au XX^e siècle*. Paris : Retz.
- Compagnon, A. 1983. *La Troisième République des Lettres, de Flaubert à Proust*. Paris : Seuil.
- Fabiani, J.-L. 2006. À quoi sert la notion de discipline ? – J. Boutier, J.-C. Passeron, J. Revel, dir., *Qu'est-ce qu'une discipline ?* Paris : EHESS, 11–34.
- Jey, M. 1998. *La littérature au lycée : invention d'une discipline, 1880–1925*. Metz-Paris : Klincksieck.
- Graff, G. 1989. *Professing Literature. An Institutional History*. Chicago: University of Chicago Press.
- Kaufmann, V. 2011. *La faute à Mallarmé, L'aventure de la théorie littéraire*. Paris : Seuil.
- Legris, P. 2014. *Qui écrit les programmes d'histoire ?* Grenoble : PUG.
- Programa pentru examenul de studiu individual, gradul definitiv, Specializarea limba franceză (Programme pour l'examen en vue de l'attestation définitive. Spécialisation langue française)*. 1960. București : Ministerul Învățământului și Culturii.
- « Programme de perfectionare (definitivare în învățământ, reciclare, gradele didactice II și I) pentru profesorii de limbă și literatură română, engleză, franceză, germană,

Quelle littérature pour l'évaluation des professeurs de français dans la Roumanie communiste ?

- rusă, (Programme en vue du perfectionnement (attestation définitive, grades didactiques) pour les enseignants de roumain, anglais, français, allemand, russe) » Supplément de la revue *Tribuna școlii*, 256/15 octobre 1983.
- Programe de perfecționare (Programmes pour le perfectionnement)*. 1989. Archives de l'Université de Bucarest, sans numéro d'inventaire.
- « Programele de perfecționare pentru profesorii de limbi moderne (Programmes pour le perfectionnement des enseignants des langues modernes) ». 1989. *Limbile moderne în școală (Les langues modernes à l'école)*, 1–2/1989, 11–100.
- Referat privind instituirea gradelor didactice (Rapport en vue de l'introduction des grades didactiques)*. 1959. Service des Archives Nationales Historiques Centrales (SANIC), Bucarest, fonds Comité Central du Parti Communiste Roumain – Section Chancellerie, 27/1959.
- Rjéoutsky V., Argent G. et al., dir. 2014. *European Francophonie. The Social, Political and Cultural History of an International Prestige Language*. Oxford : Peter Lang.
- Schaeffer, J-M. 2011. *Petite écologie des études littéraires*. Paris : Thierry Marchaisse.
- Stan, A. 2017. *Bastionul lingvistic. O istorie comparată a structuralismului în România*. București: MNLR.
- Țurcanu, F. (sous la direction de). 2006. *Modèle français et expériences de la modernisation*. Bucarest : ICR.